

## COMMUNIQUE DU COLLECTIF ARRÊT DU NUCLEAIRE SUITE A LA VISITE DU PRESIDENT MACRON ET DE SA MINISTRE DE L'ECOLOGIE AU CREUSOT LE 8 DECEMBRE 2020

Mardi 8 décembre, le Président et chef de guerre Macron était au Creusot, pour soutenir l'industrie nucléaire militaro-civile. Et pour lui, peu importe le prix à payer, les graves menaces et les dégâts pour la population mais aussi pour les nombreux salariés qui en assurent le fonctionnement, tout particulièrement lorsqu'ils sont sous-traitants ! Macron a besoin du nucléaire !

Cette visite au Creusot n'est qu'une nouvelle manifestation ostentatoire de soutien du représentant de l'état nucléariste français à cette industrie de destructions massives.

Ce n'est pas un hasard si elle intervient à un moment décisif pour la survie de cette industrie, dont les « fleurons » EDF et Orano sont en quasi-faillite, dont la restructuration n'est qu'une énième manœuvre de sauvetage à l'aide de subventions publiques massives, ce que la Commission Européenne a bien remarqué et ne peut accepter.

Avec les annonces du Président en visite à l'usine Framatome du Creusot, désormais filiale d'EDF suite à la faillite d'Areva, il devient clair qu'EDF est un fabricant de matériel militaire.

Est-ce bien la vocation d'une entreprise dont les dirigeants et les syndicats de salariés prétendent qu'elle assure un service public ? La Commission Européenne va-t-elle accepter un plan de sauvetage d'un industriel de l'armement dans le cadre du plan de relance ?

La ministre de la « transition écologique », qui a publiquement rappelé son opposition au nucléaire lors de sa prise de fonction<sup>(1)</sup> et qui accompagnait le chef de guerre Macron au Creusot, va-t-elle rester muette dans un ministère de « l'écologie guerrière » au service de la bombe ?

La ministre connaît très bien les méfaits de cette industrie militaro-civile dont Mr Macron prétend avoir besoin. Faut-il lui rappeler qu'après avoir tué des centaines de milliers de civils et entraîné des milliers de cancers et maladies graves, à Hiroshima et Nagasaki, cette industrie a rendu inhabitables les territoires contaminés par les essais nucléaires et par des catastrophes à répétition (Kychtym en URSS, Tchernobyl en Ukraine, Fukushima au Japon) ?

Faut-il lui rappeler aussi qu'elle a pour conséquences des maladies radio-induites et des décès prématurés qui se chiffrent en dizaines de millions, sans parler des altérations génétiques ayant des effets à très long terme<sup>(2)</sup> ?

Faut-il lui rappeler enfin que cette industrie de corruption à grande échelle (affaire Uramin par exemple) et de mensonges à répétition, dont le dernier en date est celui du nucléaire qui ne réchaufferait pas la planète<sup>(3)</sup>, ne perdure qu'avec l'appui de pratiques politiques anti-démocratiques,

Il est grand temps d'arrêter de produire et disséminer dans l'environnement de la radioactivité destructrice des organismes vivants, d'arrêter de produire des déchets radioactifs extrêmement dangereux qu'il va falloir surveiller pendant des milliers d'années, d'arrêter de détruire l'économie du pays par des subventions massives à une industrie de guerre.

Cette industrie est inacceptable et des dirigeants politiques soucieux de l'intérêt général devraient tout faire pour l'arrêter.

(1) Interrogée sur ses positions antinucléaires, la ministre a souligné qu'elle n'avait "pas changé d'opinion sur le sujet" et a vivement critiqué l'EPR de Flamanville (Manche) qu'elle a qualifié de "gabegie" <https://www.ouest-france.fr/environnement/nucleaire/nucleaire-ou-renouvelable-pour-barbara-pompili-la-france-devra-choisir-apres-2035-6915983>

(2) Des études indépendantes de l'industrie nucléaire estiment ses dégâts sanitaires, jusqu'en 1989, à une soixantaine de millions de morts prématurées et à plus de cent vingt millions de cancers radio-induits, sans parler des autres maladies. Lire à ce sujet l'article en ligne d'Actu Environnement : « Lacunes persistantes du régime de radioprotection mondial » du 25 avril 2012.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/lacune-radioprotection-mondial-radioactivite-cipr-ceri-15540.php4>

(3) Le Jury de Déontologie Publicitaire s'est prononcé le 4 mai 2020 et a donné raison à deux particuliers et au Réseau Sortir du Nucléaire qui l'avaient saisi contre une publicité mensongère d'Orano <https://www.can-ouest.org/orano-publicites-mensongeres/>